

# [Fonds européens] L'atelier, tous entrepreneurs avec Melun Val de Seine

21/02/2018

Encourager la création d'activités, soutenir les porteurs de projets et dynamiser le développement économique dans les quartiers : telle est la vocation du centre d'affaires dont l'inauguration a eu lieu à Melun et à Dammarie-lès-Lys, le 5 avril dernier.



Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme "Investissement territorial intégré" mis en œuvre par l'Agglomération qui permet de mobiliser des financements européens (voir encadré). En pratique, le Centre d'affaires poursuit un objectif essentiel : « *Il s'agit de faciliter les premiers pas de ceux qui souhaitent créer leur propre activité, en leur mettant à disposition des locaux à des conditions de location très abordables et en leur proposant des services et un accompagnement tout au long du processus de création et pendant la période de démarrage* », explique Céline Audibert, directrice chargée de la politique de la ville et de l'insertion au sein de l'Agglomération.

## L'esprit d'initiative

Le centre d'affaires s'adresse prioritairement aux demandeurs d'emploi qui ont un projet de création d'entreprise, aux jeunes inactifs, aux entrepreneurs du secteur de l'économie sociale et solidaire et, plus largement, à tous ceux qui souhaitent entreprendre. Sur place, ils pourront bénéficier de services dans de nombreux domaines, afin de les aider dans le montage de leur projet et pérenniser leur activité. Formations sur la gestion, la prospection commerciale, la comptabilité, mais aussi ateliers, rencontres et mise en réseau seront assurés par les équipes en charge de l'animation du centre.

## Deux sites pour un centre

Le premier est implanté au sein de l'Ecopôle Loïc Baron, dans le quartier Montaigu à Melun. D'une surface de 130 m<sup>2</sup>, il dispose de sept bureaux individuels et d'une salle de réunion. Le second site est installé à Dammarie-lès-Lys, plus précisément dans le bâtiment de l'Espace Emploi situé dans le quartier de la Plaine du Lys. Sur place, les futurs entrepreneurs disposent de quinze postes de travail (dix bureaux individuels et un espace de co-working pouvant accueillir cinq personnes) et d'une salle de réunion.

Le coût total de cette initiative (dépenses de personnel pour l'animation de la structure, communication, agencement et location des locaux...) s'élève à 470 000 euros. Le projet est financé par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, maître d'ouvrage, avec le concours de l'Union Européenne et de l'État (CGET).



Ce projet est cofinancé par les fonds européens structurels et d'investissement